

À compléter et à envoyer à l'adresse maivelo@agglo-larochelle.fr
au plus tard le 14 mars 2025.

Les objectifs de Mai à Vélo

L'Agglomération de La Rochelle souhaite mettre en valeur des événements festifs et rassembleurs qui participent au changement de comportement mobilité via :

- La sensibilisation autour des bienfaits du vélo au quotidien (*santé, budget, temps, et environnement*) et la valorisation des initiatives existantes sur le territoire
- L'incitation à la (re)découverte du vélo sous toutes ses formes (*loisirs, domicile-travail, sports, vacances*)
- La dynamique locale d'une « culture vélo » qui pérennise les pratiques quotidiennes

Une attention particulière sera accordée aux initiatives qui incitent ou favorisent le passage à l'action vers un usage plus fréquent du vélo, pour contribuer au changement d'habitude de déplacement.

Le soutien de l'Agglomération de La Rochelle

Dans la mesure où votre événement s'inscrit dans la démarche ci-dessus, vous pourrez bénéficier de :

- Conseils et accompagnement de nos services pour la réalisation de l'événement
- Mise en réseau avec les autres participants à l'opération (coordination, bilan commun)
- Une campagne de communication générale de l'opération Mai à Vélo sur le territoire (affichage, flyers, site internet CDA & Mai à Vélo, réseaux sociaux Facebook et Instagram, banderoles)
- Un soutien pour la communication de votre événement (conseils de diffusion, affiches à personnaliser)
- Financement de prestations d'animation (dans la limite des fonds disponibles)
- Prêt d'outils de sensibilisation à la mobilité douce

Vos engagements

Afin de participer à la bonne réussite de Mai à Vélo, vous vous engagez à :

- Communiquer à l'Agglomération toute modification de votre programme dans les délais impartis.
- Relayer la communication globale de l'opération Mai à Vélo via vos canaux de diffusion.
- Envoyer **avant le 31 mai** un bilan de votre événement avec le nombre de participants et le retour qualitatif
- Si possible : participer à la soirée de bilan participatif qui sera organisée courant juin.

Vous êtes l'interlocuteur contact

Nom		Mail	
Prénom		Tel	
Structure représentée Votre fonction			

Votre projet d'événement

Cette fiche servira de base d'échanges pour vous accompagner dans la réalisation de votre événement.

Ces informations constituent une première version de présentation de votre événement.

Elles pourront être mises à jour ultérieurement pour compléter les éléments précis à communiquer.

Nom de l'événement	
Lieu(x)	
Organisé par : (personne morale ou physique)	
Date(s) envisagée (s)	
Horaires envisagés	
Programme et détails	
Type de public visé	
Nombre de participants envisagé (fourchette estimative)	
Modalités d'inscriptions (lien d'inscription ou réservation par mail : préciser le mail)	
Si balade, précisez le niveau de difficulté, le parcours et le nombre de km.	

Votre communication

Communication envisagée Comment allez-vous faire connaître votre événement ? Quels supports de communication prévoyez-vous ?	
---	--

En option : financement de prestations d'animations

Plusieurs acteurs du vélo proposent des prestations pour vos publics. La liste (non exhaustive) est disponible sur le site de l'Agglomération : maiavelo.agglo-larochelle.fr

L'Agglomération peut financer des **animations d'acteurs vélos** dans la mesure où elles ne sont pas isolées mais **en complément d'un événement existant** (*exemples : un gravage de vélo à proposer à la fin de votre balade, un vélo-smoothie pour récompenser vos participants, une animation de débat après une projection vidéo, un atelier de contrôle des vélos avant une balade...*). **Ces animations doivent être effectuées par un prestataire extérieur et non par le porteur de projet.**

Ne sont pas éligibles au financement les prestations suivantes :

- L'achat de matériel
- L'achat de goûters
- La venue de food truck
- Les frais de défraiement, de logement et de nourriture d'intervenants
- La location de vélos
- Toutes prestations dites commerciales (Ex : une flotte de vélos organisées par un loueur de vélos, un guide pour une balade touristique à vélo)

Le montant du financement sera réalisé au regard :

- De la réponse aux objectifs « Mai à vélo » cités en page 1
- Du potentiel de participants estimé
- De la catégorie des prestations : sensibilisation ou passage à l'action
- Des fonds disponibles et du nombre de demandes

Vos demandes de financements devront être envoyées via cette fiche événement **au plus tard le 20 février**. Réponse de notre part sous 3 semaines.

Je souhaite bénéficier d'un financement : OUI NON

Si oui, en quoi votre événement contribue-t-il à répondre aux objectifs de Mai à Vélo cités plus haut ?
(ces critères serviront d'évaluation des projets en cas de trop nombreuses demandes)

Si oui, précisez la nature de la prestation à financer, le nom du prestataire, et le montant estimé

En cas de réponse favorable de financement,

Je m'engage à :

- envoyer un devis finalisé au plus tard **le 15 avril 2025**
- ne pas engager de dépense par moi-même. C'est l'Agglomération qui enverra un bon de commande au prestataire pour un paiement en direct
- envoyer un bilan de l'événement et du nombre de participant au plus tard **le 31 mai 2025**.

Dans le cas où ces conditions ne seraient pas respectées, l'Agglomération se garde le droit de vous refuser de futurs financements.

Contacts : Communauté d'Agglomération de La Rochelle –

Service Mobilité Transports

Leslie FORMET

05 46 30 37 17

maavelo@agglo-larochelle.fr

Page web : maavelo.agglo-larochelle.fr



